

## **PROCÈS-VERBAL DU COLLÈGE DES ÉCOLES DOCTORALES DU 22 JUIN 2023**

### **Etaient présent.e.s :**

- Yanita ANDONOVA, Directrice adjointe de l'école doctorale Érasme
- Christian AUSONI, Responsable de l'EUR PNGS M&CS
- Natacha BESSIS, Directrice adjointe de l'école doctorale Galilée
- Géraldine BRAY, Représentante des doctorants de l'ED Érasme
- Olivier BODINI, Directeur de l'école doctorale Galilée
- Hubert BOËT, Représentant des doctorants de l'ED Érasme
- Sandrine CARON, Coordinatrice des écoles doctorales
- Séverine GIROD, Responsable du pôle études doctorales
- Alexandra LÉPINE, Directrice adjointe de la recherche
- Pascale MOLINIER, Vice-Présidente de la commission recherche
- Antoine PÉCOUD, Directeur de l'école doctorale Érasme
- Cynthia SOUMIGRAY, Gestionnaire administrative de l'ED Érasme

### **Etaient excusé.e.s :**

- Thibault DE LA TAILLE, Représentant des doctorants de l'ED Galilée – suppléant
- Ana FARTO, Gestionnaire administrative de l'ED Galilée
- Cassandre MAHÉ, Représentante des doctorants de l'ED Galilée
- Paula WINOCUR, Directrice de la recherche

### **Ordre du jour :**

- 1) Informations générales,
- 2) Approbation du projet de PV de la séance du 17 avril 2023,
- 3) Présentation de la Direction de la Vie Universitaire par Dominique Pauchet,
- 4) Approbation des contrats doctoraux du CED de la campagne 2023/2024,
- 5) Point sur les contrats doctoraux,
- 6) Point sur les formations doctorales,
- 7) Point sur les formations développement durable par Gabriel Dutier,
- 8) Point sur les événements des écoles doctorales pour 2023/2024,
- 9) Point sur l'intégrité scientifique (Ghislaine Filliatreau) et école d'été intégrité scientifique,
- 10) Questions diverses.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h par Pascale Molinier, vice-présidente de la commission recherche.

### **1) Informations générales**

Pascale Molinier annonce plusieurs points en ouverture de séance :

A l'heure actuelle, le paiement des bourses de mobilité internationale de l'ED Érasme ainsi que les bourses au mérite de l'ED Galilée n'a toujours pas été fait en raison d'un blocage au niveau du pôle financier, ce qui place les doctorantes et les doctorants en grande difficulté. Pascale Molinier s'en excuse et en a parlé avec le président de l'université. Tout est fait pour régler cette situation anormale d'ici le 14 juillet. Ce genre de situation ne devrait pas arriver car les bourses sont mises

en place pour le bénéfice des doctorantes et des doctorants, ce qui est au cœur de l'activité des ED, et le travail des gestionnaires des écoles doctorales a été fait.

La certification ISO 9001 est relancée pour trois ans au sein de la Direction de la recherche sur les mêmes périmètres que le BRED, qui sont l'administration de la recherche, le pôle études doctorales et les deux écoles doctorales. Comme pour les années précédentes, l'audit interne aura lieu le 15 septembre et les autres audits auront lieu la journée du 11 octobre ainsi que le 12 octobre matin.

Plusieurs évènements ont eu lieu depuis le dernier collège des écoles doctorales :

- La remise des diplômes de doctorat et des prix de thèse s'est déroulée le 26 mai. Une grande majorité des docteurs diplômés étaient présents. La journée s'est très bien déroulée dans une ambiance joyeuse et festive. Les docteurs apprécient beaucoup cette forme de reconnaissance du travail réalisé en thèse. L'évènement a été couvert par la communication. Les photos sont disponibles sur les sites des écoles doctorales sous forme d'une vidéo.
- La première journée de Ma thèse en 180 secondes de l'école doctorale Érasme s'est déroulée le 13 juin. Il n'y a pas eu beaucoup de candidats mais il a été intéressant de voir les disciplines représentées ainsi que la manière dont les doctorants et les doctorantes présents se sont appropriés leurs sujets. Le lauréat est Bin Eradi Imani-Ramazani, doctorant en santé publique sous la direction de Monique Rothan-Tondeur. Son travail de thèse s'intitule : « Connaissance et pouvoir d'agir des femmes pour diminuer la mortalité maternelle en République Démocratique du Congo ».

Yanita Andonova souligne qu'il serait plus judicieux que ma thèse en 180 secondes au sein de l'école doctorale Érasme ait lieu tous les ans et non tous les deux ans en alternance avec les doctorales comme initialement prévu, afin de pérenniser cet exercice.

Pascale Molinier pense que c'est une très bonne idée. Les lauréats seront également conviés à la journée de rentrée.

Alexandra Lépine ajoute qu'il serait intéressant que les directeurs des deux écoles doctorales assistent à la présentation des travaux des doctorants et des doctorantes de l'autre école doctorale.

Pascale Molinier complète cet échange en mentionnant que les encadrants et les encadrantes des doctorantes et des doctorants devraient plus encourager leurs doctorants et doctorantes dans cette voie pour qu'il y ait plus de présentations. Cet exercice est important dans la formation doctorale, car il apprend à rendre accessible son travail de recherche à un plus grand nombre.

- La journée scientifique de l'école doctorale Galilée a eu lieu le 9 juin. Les doctorantes et les doctorants de deuxième année y présentent également leur thèse en 180 secondes ainsi que des posters. Les lauréats sont :
  - Arthur Arnoult pour le pôle Math/STIC. Arthur Arnoult est doctorant au LAGA sous la direction de Pascal Omnes avec comme sujet de thèse : « Méthode de décomposition de domaine espace-temps et parallèle en temps pour les écoulements incompressibles ».
  - Julien Lecoffre pour le pôle physique/matériaux. Julien Lecoffre est doctorant en physique au sein du LPL sous la direction de Gabriel Dutier, avec comme sujet de thèse : « interféromètre atomique à séparatrice matérielle, interactions de casimir-polder ».
  - Ana Wozniak pour le pôle PBMC. Anna Wozniak est doctorante en chimie au sein du CSPBAT, sous la direction de Céline Falentin-Daudre avec comme sujet de thèse : « Bioactivation des implants en silicone pour améliorer la réponse biologique ».

- Florine Berthy est lauréate du meilleur poster. Florine Berthy est doctorante en sciences de la vie et de la santé au sein de l'EREN, sous la direction d'Emmanuelle KESSE-GUYOT, avec comme sujet de thèse : « Adaptation culturelle de la « EAT-Lancet diet » au contexte français et évaluation nutritionnelle et environnementale. ».

## **2) Approbation du projet de PV de la séance du 17 avril 2023**

Vote :

Pour : 13

Le procès-verbal de la séance du 17 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

## **3) Présentation de la Direction de la Vie Universitaire**

Dominique Pauchet, directrice adjointe et financière de la DVU présente ce point.

La Direction de la Vie Universitaire est une structure centrale de l'université vouée à améliorer les conditions de vie des étudiants et du personnel, améliorer la vie campus et accompagner les étudiants dans leur réussite.

Elle travaille avec l'ensemble des campus de l'université et en relation avec plusieurs services dont le service culturel qui propose des activités et spectacles aux étudiantes et aux étudiants ainsi qu'au personnel, le DAPS, le Bureau de la vie étudiante, le Bureau d'aide sociale, le Bureau du logement en partenariat avec le CROUS ainsi que le Bureau handicap étudiant et le Service santé étudiante. En tant qu'étudiants, les doctorantes et les doctorants peuvent également bénéficier des services offerts par la direction de la vie universitaire.

La DVU travaille également en lien avec le Comité des loisirs et de l'action sociale. Ce comité propose de la billetterie à tarif préférentiel pour le personnel. Le CLAS anime l'animation envers les personnels de l'université pour une meilleure qualité de vie sur le campus.

Yanita Andonova demande si la DVU travaille sur la réhabilitation de la friche située en face de l'université.

Dominique Pauchet répond qu'un projet d'étude pour réhabiliter la friche vient d'être lancé en collaboration avec le CROUS.

Géarldine Bray souhaite savoir si les doctorantes et les doctorants seront invités à prendre part à ce projet.

Dominique Pauchet répond que le Vice-Président étudiant est proche de ce dossier et qu'il souhaite que les étudiantes et les étudiants puissent y participer.

Olivier Bodini ajoute qu'il serait peut-être utile de renseigner sur les sites des écoles doctorales les bureaux des aides au logement et des aides sociales et handicap.

Dominique Pauchet précise qu'une vidéo de présentation des services de la DVU est en cours de préparation. Elle sera mise en ligne sur le site des écoles doctorales.

Pascale Molinier ajoute qu'il serait dommage que les doctorantes et les doctorants n'utilisent pas les services de santé mis en place pour les étudiantes et les étudiants.

Alexandra Lépine propose que la DVU soit invitée à la journée de rentrée des doctorants afin de présenter leurs services.

#### **4) Approbation des contrats doctoraux du CED de la campagne 2023/2024**

Pascale Molinier rappelle que les contrats doctoraux du collège des écoles doctorales sont fléchés sur plusieurs thématiques :

- un contrat de disciplines de l'école doctorale Galilée avec 2/3 de financement du contrat doctoral du collège des écoles doctorales et 1/3 d'un autre financement,
- un contrat mathématiques/STIC/biologie,
- un contrat sciences participatives/sciences citoyennes en SHS,
- un contrat sport et handicap.

Alexandra Lépine communique qu'il y a eu huit candidats dont un désistement. Il y a donc eu sept auditions et cinq classés. Quatre candidats sont classés en liste principale et un candidat en liste complémentaire. Le contrat doctoral fléché sport et handicap n'a pas reçu de candidature et a été transformé en un deuxième contrat fléché sciences participatives en SHS.

Pascale Molinier précise qu'un jury mixte entre les deux écoles doctorales et la présence de doctorants, présidé par la Vice-Présidente de la commission recherche, a été constitué. Les auditions se sont bien déroulées, sans irrégularité dans la procédure. Les directrices et directeurs de thèse qui le souhaitaient étaient présents, sans prendre part aux discussions.

Pascale Molinier annonce que le contrat fléché 2/3 et 1/3 pour l'école doctorale Galilée a été attribué à Yasmine Laghjichi. Il s'agit d'une très bonne candidature au LIPN mêlant informatique et philosophie, avec comme sujet de thèse « Modèles de calcul(s) », sous la direction de Mme. Laure Petrucci, Thomas Seiller et Alberto Naibo.

Le premier contrat doctoral fléché sciences participatives en SHS est attribué à Yohan Le Borgne dont le projet de recherche s'inscrit précisément au sein des sciences participatives. Il travaillera au sein du LEPS sur le sujet de thèse suivant: « Evaluation réaliste d'un programme de promotion de la santé : l'Académie Populaire de la santé, du département de la Seine-Saint-Denis », sous la direction d'Aurore Margat.

Le deuxième contrat est attribué à Côme De Chefdebien. Il s'agit également d'une très bonne candidature avec un parcours académique de qualité puisque le candidat est polytechnicien. Cette candidature est particulièrement intéressante dans un contexte d'attraction tendu. Le candidat travaillera dans une perspective de sciences citoyennes au sein du CEPN sur le sujet de thèse suivant : « Garantie d'emploi et transition écologique : modélisations appliquées à la zone euro. », sous la direction de Dany Lang.

Le contrat fléché mathématiques/STIC/biologie est attribué à Kelly Larissa Vomo Donfach. Elle travaillera au sein du LAGA et MASCOT avec comme sujet de thèse : « Modélisation mathématique de la polygénie des maladies chroniques : apport de la topologie multi-échelle et du transport optimal. », sous la direction de Grégory Ginot, Géraldine Falgarone et Ian Morilla.

Olivier Bodini et Antoine Pécoud ajoutent qu'assister au jury de ces contrats et toujours aussi intéressant par le mélange des disciplines.

Vote :

Pour : 13

Les contrats doctoraux de la campagne 2023/2024 du CED sont approuvés à l'unanimité.

## 5) Point sur les contrats doctoraux

Antoine Pécoud annonce que la situation est particulière cette année pour l'Ecole doctorale Érasme. La campagne des contrats doctoraux de l'école doctorale Érasme a été annulée pour irrégularité administrative. Une deuxième campagne a été lancée. Les auditions auront lieu le 29 juin et les contrats seront approuvés lors du conseil de l'école doctorale du 30 juin. Pour la première campagne, il y a eu 19 candidatures puis 16 pour les auditions. Si besoin, une autre campagne sera organisée à la rentrée.

Pascale Molinier répond que l'année prochaine, il faudra être vigilant à l'inflexibilité des dates et horaires des concours pour éviter les recours. L'information sera diffusée au sein des écoles doctorales et des unités de recherche.

Olivie Bodini annonce que pour l'école doctorale Galilée les contrats ont été pourvus à l'exception d'un contrat au LIPN et du contrat EUR mais avec très peu de listes complémentaires. Il y a eu des situations où il y avait le même nombre de contrat que de candidat.

Alexandra Lépine indique que les annonces des contrats doctoraux peuvent être diffusés sur Euraxess avec la traduction en anglais afin de toucher un public plus large.

Olivier Bodini rappelle que le concours a été ouvert pour trois pôles : Math/STIC, physique/matériaux, PBMC. S'ajoutent à ce concours les contrats doctoraux EUR et QuanTEd.

Pour QuanTEd dont la gestion du projet est assurée par Alexandra Lépine, il y a eu deux contrats doctoraux mis au concours pour 2023/2024. Il y a eu quatre candidats dont deux qui se sont rapidement distingués au LPL.

Pour le pôle physique / matériaux, il y a eu cinq auditions. Un candidat est classé en liste complémentaire. Le niveau des candidats est bon dans l'ensemble.

Natacha Bessis ajoute que pour le LIPN, il y a eu quatre contrats et quatre auditions. Trois des candidats ont un très bon niveau et un était peu moins bon mais sa candidature a été retirée par le directeur de thèse.

Au L2TI, il y a eu un contrat qui a donné lieu à deux candidatures avec le même sujet et le même directeur de thèse.

Au niveau des contrats MathSTIC et EUR, en raison de l'absence de candidature MathSTIC, la candidature EUR a été basculée vers MathSTIC.

Christian Ausoni précise que le contrat EUR est reporté à l'année prochaine.

Pour le pôle PBMC, il y a eu neuf contrats et onze candidats auditionnés. Les auditions se sont très bien déroulées. Les neuf contrats ont été attribués. La qualité des candidatures en chimie est soulignée.

Il est noté que sur l'ensemble des deux écoles doctorales, il y a eu peu de candidatures. Pascale Molinier précise que le sentiment de faible attractivité au niveau des contrats doctoraux est national. Ce problème est particulièrement visible pour les sciences humaines et sociales. Il y a eu une forte baisse en 2019 suite au COVID et les candidatures ne sont pas reparties en forte hausse en 2020. Il faudra vérifier si cette tendance se maintient l'année prochaine ou non.

## **6) Point sur les formations doctorales**

Séverine Girod présente ce point.

Une réunion avec Yanita Andonova et Natacha Bessis a eu lieu début mai afin de lancer le catalogue à venir pour 2023/2024.

Deux formations vont être arrêtées car il n'y a eu que très peu d'inscrits. Il s'agit des formations « Introduction aux nanotechnologies expérimentales » assurée par Alexis Fischer et « Initiation à la médiation scientifique » assurée par Christophe Daussy. Gary Gril qui assure les formations d'anglais part à la retraite mais il fournira le contact de son remplaçant. Les formations qui n'ont pas pu être faites cette année seront assurées l'année prochaine.

Une nouvelle formation est prévue au catalogue 2023/2024. Il s'agit de : « Français académique écrit transversal ». Cette formation ouverte aux deux écoles doctorales permettra aux doctorantes et aux doctorants de maîtriser le français académique nécessaire pour la rédaction des thèses et des travaux scientifiques.

Le TOEIC a eu lieu le 13 juin. Tous les candidats l'ont obtenu avec des résultats compris entre 920 et 990.

Un retour est fait sur les enquêtes des formations réalisées auprès des doctorantes et des doctorants. Globalement les doctorantes et les doctorants sont contents de ces formations. Un retour négatif a été fait par certains participants de l'école doctorale Érasme sur la formation obligatoire « Prévention des violences sexuelles et de genre-Théâtre forum ».

Pascale Molinier ajoute que les retours vont être analysés avant d'être envoyés aux formateurs.

Pascale Molinier précise que le cycle de conférences « histoire et épistémologie des sciences » et « intégrité scientifique » a été très intéressant. Une grande variété de doctorantes et de doctorants y a participé. Il faudra continuer à faire une large communication autour de ces formations.

## **7) Point sur les formations développement durable par Gabriel Dutier**

Gabriel Dutier sera reconvié à une prochaine séance.

Olivier Bodini annonce qu'il avait été convenu de mettre en place un cycle de conférences sur le développement durable.

Pascale Molinier ajoute qu'une rencontre sera organisée entre les écoles doctorales et lui. Les formations seront également ouvertes aux enseignants-chercheurs.

## **8) Point sur les événements des écoles doctorales pour 2023/2024**

En accord avec la vice-présidente de la commission recherche, Alexandra Lépine propose aux membres du collège des écoles doctorales que les événements des écoles doctorales pour 2023/2024 se dérouleront selon le calendrier suivant :

- Journée de rentrée des 2<sup>e</sup> années de l'école doctorale Galilée : le 19 octobre 2023,
- Journée de rentrée commune aux deux écoles doctorales : le 10 novembre 2023 sur le campus de Villetaneuse,



- Journée transversale des sciences de l'ED Galilée ouverte à l'ED Érasme : le 3 mai 2024,
- Remise des diplômes de doctorat pour la promotion 2023 et des prix de thèse : le 24 mai 2024,
- Journée scientifique de l'école doctorale Galilée : le 31 mai 2024,
- Ma thèse 180 secondes pour l'école doctorale Érasme : le 11 juin 2024.

Les membres du collège des écoles doctorales valident cette proposition de calendrier.

## 9) **Point sur l'intégrité scientifique (Ghislaine Filliatreau) et école d'été intégrité scientifique**

Pascale Molinier présente ce point.

Ghislaine Filliatreau est une des deux référentes intégrité scientifique de l'Inserm. Elle était intervenue à Royaumont sur le colloque organisé autour de l'intégrité scientifique ainsi qu'à une réunion des directeurs d'unités. La Vice-Présidente de la recherche apprécie ses interventions et sa vision non normative. Depuis dix ans, elle a traité beaucoup de dossiers, Elle souhaite maintenant avoir plus d'échanges avec les écoles doctorales et travailler sur les problématiques liées au doctorants.

Elle sera invitée au collège des écoles doctorales à la rentrée pour discuter de ces questions. Cet échange pourra être très intéressant notamment pour la mise en place des formations éthiques de la recherche et intégrité scientifiques qui sont désormais obligatoires depuis le nouvel arrêté relatif au doctorat.

Plusieurs organisations seraient possibles pour ces formations. Outre les formations réalisées par Nourredine Jouini et Olivia Gross, un cycle de deux jours début juillet autour de l'intégrité scientifique serait pertinent. Cela permettrait de l'organiser sur l'année. Il faudra prévoir différents formats qui pourraient intéresser les doctorants et les enseignants, notamment les membres du réseau intégrité scientifique. Une partie en anglais serait également bienvenue pour les étudiants anglophones.

Olivier Bodini et Christian Ausoni ajoutent qu'il serait important d'attirer les mathématiciens sur ce projet et pas que les médecins.

Pascale Molinier est d'accord avec cette idée. Ce cycle s'adresserait à tout le monde même s'il y a des spécificités. Il faudra le comprendre comme un espace réflexif sur les pratiques scientifiques.

## 10) **Questions diverses**

Géraldine Bray dit que la période des réunions des comités de thèse a démarré. Les doctorantes et les doctorants demandent si la direction de la thèse peut y participer.

Pascale Molinier rappelle que le comité de thèse se déroule en trois parties distinctes et que la direction de thèse ne participe qu'à la dernière partie. La réunion entre les doctorantes et les doctorants et les membres de leurs comités de suivis est faite pour que des discussions puissent avoir lieu librement pour les doctorantes et les doctorants en l'absence de la direction de thèse.

Natacha Bessis souhaiterait que l'on refasse le texte sur le comité de suivi car il n'est pas très clair.

Pour Pascale Molinier, une discussion sur les comités de suivi de thèse est à engager avec les directions de thèse, les unités de recherche, les écoles doctorales et le CED. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain CED à la rentrée.

Camille Anzanello annonce que les inscriptions et réinscriptions pour l'année universitaire 2023/2024 débuteront le 28 juin 2023. Elles se feront en ligne sans coupure durant l'été.

La séance est levée par Pascale Molinier à 16H25.